



Du 25 mars 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Attention

**Dans la nuit du samedi 28
au Dimanche 29 mars 2026,**

Changement d'heure

**Passage à l'heure d'été
+ 1 heure**



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Commission des Médailles.....	page 3
Secrétariat	page 4
Commission FAFA	page 5
Trésorerie.....	page 6
Commission Délégations	page 7
Commission FMI	pages 8 à 9
Commission Sportive	pages 10 à 12
Commission PEF.....	page 13
Commission des Jeunes	pages 14 à 26
Commission Futsal	pages 27 à 28

Commission des Coupes	pages 29 à 32
Commission Féminines	page 33
Commission Critérium Féminin séniors	page 34
Commission Fair Play	page 35
Commission Technique	pages 36 à 38
Commission des Règlements	pages 39 à 40
Commission des Arbitres	pages 41 à 45
Commission Prévention et Ethique.....	page 46
Commission de Discipline	pages 47 à 49
Annexes :	page 50



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du lundi 23 mars 2026

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. TRILLAT - VINIT – LECHALARD

Mrs. CRESTEE – COHEN – GALLET– GACHET - SOARES – JANET – CAREGLIO - TOGNET – SAILE – YSARD – DESMARIEUX - SPADA - ELHOMBRE - FONTAINE

Excusés :

Mmes. JULLIARD – LEFEVRE

Mrs. GUICHARD – CLEMENT– HUNSTEDT– VALENTINO

NOTE AUX CLUBS

Sur décision du Comité Directeur :

- Le club du FC LAISSAUD est retenu pour organiser l'AG de début de saison le vendredi 28 août 2026.
- Le district déclare comme **match à risques** la rencontre n° 53974491 de D3 A du 29 mars au stade BOUTRON à Chambéry à 15 h 00 entre le club du HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY et US CHARTREUSE GUIERS 2.
- Le **district offrira 1 tablette** à chaque club.
La distribution se fera lors de l'Assemblée Général de juin.





COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Réunion du lundi 23 mars 2026

DEMANDE DE MEDAILLES de DISTRICT DE SAVOIE 2025/2026

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au Secrétariat du District de Savoie**, avant le 20 avril 2026 **délai de rigueur**.

Condition

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club.

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans entre chaque médaille*.

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte.
- Une médaille par club, par année sportive.
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles.

— Crédit  Mutuel —



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 23 mars 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 16 mars au 23 mars 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S.C. AIGUEBELLE

Commission des Règlements :

F.C. ST MICHEL SP. - ET.S.LE BOURGET DU LAC

Commission Sportive:

ST PIERRE SPORT FOOTBALL - GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U.S. CHARTREUSE GUIERS - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - FC DE HAUTE TARENTAISE (3) - AIX F.C. (6) - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - ET.S. LE BOURGET DU LAC - A.S. DE BARBERAZ - A.S. D'UGINE - ENT. S. DE TARENTAISE - ENT. VAL D'HYERES(2) - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (2) - U.S. LA RAVOIRE - A.S. MONTAGNY - U.S. GRIGNON - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - A.S. NOVALAISIEENNE (2) - COGNIN SP. - J.S. CHAMBERIENNE - F.C. ST MICHEL SP. (2) – FC BELLE ETOILE MERCURY – FC DU NIVOLET – US GRIGNON -

Commission De Discipline

Courrier :

Robin VERDOYA – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Rapport :

David CORMIER - DURMAZ Tayfun - Fabien EXCOFFIER - Cyril MONGAZON - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE

Commission Des Arbitres:

HUNSTEDT gilles – Michel CHEVALLIER (2) - Cathy PETIT - Jamal CHAMMY (2) – Jean-Pierre BUTEL - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - Hugo POINTET - Jacky MESTACH - Théo RAMEL - U.S. PONTOISE - CHAMMY Jamal - Gérard SOTO (2) - ALIX Luc - Fabien EXCOFFIER – US PONTOISE - FC CHAMBOTTE – LEFEBVRE Rémi

Commission Ethique et Incivilité :

U.S.C. AIGUEBELLE - DURMAZ Tayfun - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE

Commission des Délégations:

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE

Commission des Coupes :

U.S.C. AIGUEBELLE- C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE



COMMISSION FAFA

Réunion du lundi 23 mars 2026

Information F.A.F.A Emploi

L'outil informatique pour la saisie des dossiers FAFA Emploi va ouvrir le 15 mars. Le cahier des charges n'est pas encore paru, mais il semblerait que l'aide financière soit augmentée. Il y a un quota par ligue, et donc par district (1 dossier ETP, peut-être 1,5 pour la Savoie). De ce fait, il est plus que jamais **extrêmement important que les clubs constituent leur dossier dès à présent**. Ceci pour des embauches prévues à compter de juillet 2026. Un entretien avec le club devra obligatoirement être organisé. Le président reste à votre disposition pour la constitution des dossiers.

Information F.A.F.A Equipement – Saison 2025/2026

A l'issue de la phase de campagne de demande de subvention F.A.F.A. - Equipement qui s'est terminée le 31 janvier 2026, il apparaît qu'au niveau de ligue AURA l'ensemble des enveloppes attribuées à chacun des Districts ne sera pas consommé. Il se peut donc qu'il puisse y avoir un budget supplémentaire pour la Savoie.

Il est donc décidé de rouvrir et de prolonger la campagne de subvention F.A.F.A. - Equipement pour des projets qui n'auraient pas pu être retenus lors de la première phase d'attribution ou pour de nouveaux projets.

Une nouvelle date de réception des dossiers à adresser au District des Savoie est fixée au : 30 MARS 2026.

Ces nouveaux dossiers **pourront éventuellement être financés cette saison** s'il y a une enveloppe en plus pour la Savoie.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés) :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de la nouvelle enveloppe qui sera allouée au District de Savoie. La nouvelle répartition s'effectuera au mois d'avril 2026.



TRÉSORERIE

Mercredi 25 mars 2026

Virements :

➤ JS CHAMBERIENNE	1554.28 €	➤ US MODANE	469.00 €
➤ AS BARBERAZ	613.22 €	➤ FC ST BALDOPH	853.05 €
➤ CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL	401.21 €	➤ ETS LE BOURGET DU LAC	874.65 €
➤ US CHARTREUSE GUIERS	1010.47 €	➤ AS MONT JOVET BOZEL	381.70 €
➤ LE HT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	400.00 €	➤ A PORTUGAIS CX RGE CHAMBERY	1456.61 €
➤ AS UGINE	883.21 €		

Chèques :

➤ BRISON ST INNOCENT	70 €	➤ GJUS CHAMBERY-COGNIN	279.90 €
➤ COGNIN SP	500.00 €		

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Merci au club ayant procédé à un virement le 25 mars 2026 de 416.02 € de se manifester, car dans le libellé du virement, nous n'avons ni le numéro d'affiliation, ni le nom du club.

Les clubs ci-dessous non à jour au 23 mars 2026 ont été amendés de 50 € conformément à l'article 39 bis – 1 du règlement.

- CHALLES SF
- ALBERTVILLE FOOT 73
- US LA MOTTE SERVOLEX





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du lundi 23 mars 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du lundi 23 mars 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ATTENTION nouvelle version FMI WEB/APP 5.0.15

Le mardi 24/02/2026, une mise en production a eu lieu sur la WebApp FMI, l'application est désormais en version 5.0.15.

Voici le périmètre de cette MEP :

- Mise en place du stockage persistant, afin d'éviter d'éventuels perte de données.

- Pour les utilisateurs ayant installé la WebApp FMI avec le navigateur Google Chrome, aucune action n'est requise, la mise à jour est totalement transparente.

- Pour les utilisateurs ayant installé la WebApp FMI avec le navigateur Mozilla Firefox, à l'ouverture de l'application, l'utilisateur sera invité à autoriser le stockage persistant. Il est nécessaire d'autoriser cette option afin d'assurer le bon fonctionnement de l'application FMI (afin d'éviter toute perte de données en cours de saisie)

FMI ATTENTION reprise des championnats bientôt là

Pensez à vérifier que vos identifiants FMI sont toujours d'actualité.

Reparamétrer éventuellement FOOTCLUB pour les équipes jeunes

Paramétrer FOOTCLUB pour les nouvelles équipes engagées

N'attendez pas le vendredi pour vérifier que tout est conforme

Ce qui et vous permettra de faire fonctionner la FMI après la mise en place des poules de printemps

La semaine dernière des appels sont arrivés le vendredi après-midi sans que l'on puisse modifier quoique ce soit. C'est dommage

FMI passage Version WEBAPP : 5.0.15

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP

Certaines tablettes sont encore en version 4.10

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.



FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 23 mars 2026

Présents : Cédric YSARD, Jacky GACHET, Sauveur MICALLEF

COURRIERS CLUBS

Mr HUNSTEDT : Lu et noté, compte rendu de visite du terrain de Grignon le 22 mars 2026.

Mr VERDOYA : Arbitre officiel de la rencontre D3 A du 22 mars 2026 problème FMI.

COGNIN SP1 : Lu et noté, problème de tablette rencontre D1 du 21 mars 2026, reçu feuille de match papier le 23 mars 2026

A. S NOVALAISIEENNE 2 : Lu et noté, problème de tablette rencontre D5 B du 22 mars 2026, reçu feuille de match papier le 23 mars 2026.

A. S NOVALAISIEENNE 1 : Lu et noté suite problème de tablette rencontre D3 A AS NOVALAISIEENNE 1 / CHALLES SF 1, du 22 mars 2026,

C'est au club recevant de fournir et compléter une feuille de match en cas de non-fonctionnement de la FMI et de l'envoyer dans les délais prévus.

ENT.F. CHAUTAGNE : Lu et noté, rencontres du 29 mars 2026 se dérouleront au stade Municipal pré Girod Chindrieux.

F.C ST MICHEL SP2 : Lu et noté, forfait D5 C du 22 mars 2026

A.S MONTAGNY 1 : Lu et noté, forfait D4 B du 22 mars 2026, appel téléphonique à un membre de la commission pour info.

U.S LA RAVOIRE 2 : Lu et noté, nous informant par mail de leur 2ème forfait D4 A du 22/03/2026.

MATCH REPORTÉ

Reprogrammation :

Rencontre n°53998440 D4 B retour du 8 mars 2026 A.S MONTAGNY / COGNIN SP 2 le lundi 6 avril 2026 à 15H.

NOTE AUX CLUB

MR VERDOYA : Arbitre officiel de la rencontre D3 A du 22 mars 2026 suite problème FMI, merci de faire parvenir un rapport (score, carton)



En attente de feuille de match D3 A du 22 mars 2026,

A.S NOVALAISIE NNE 1/ CHALLES SF 1

En vertu de l'article 22-5 des règlements du district, la commission vous demande de nous transmettre la feuille de match papier avant sanction pouvant entraîner la perte du match.

F.C BAUGES : En cas d'intempérie le dimanche matin, après 9h il y a une procédure (Article 26- 3 des règlements du District)

A. S MONT JOVET BOZEL 2 : Merci de nous faire parvenir le document justifiant L'impraticabilité de votre terrain, pour la rencontre D5 A du 8 mars 2026 contre ENT F CHAUTAGNE 2 avant le 6 avril 2026.

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES AVANT HOMOLOGATION

Commission Appel réglementaire du 18 mars 2026

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET 1/ US CHARTREUSE 1

Reçu décision, en attente avant homologation

Commission discipline :

Match n° 53974486 D3 A du 8 mars 2026 F.C SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1

Commission Appel Disciplinaire en attente avant homologation :

Match arrêté n° 53998758 D1 du 23/11/2025 COGNIN SP 1/ A. PORTUGAIS. CROIX ROUGE 1.

Commission réglementaire en attente avant homologation

Match n°53976806 A.S. MONT JOVET BOZEL 1 F.C. ST MICHEL SP. 1 sénior D3 B du 28 février 2026

Commission réglementaire en attente avant homologation

Match n° 53975622 US LA MOTTE SERVOLEX 2 - FC HAUTE TARENTAISE 1 - Sénior D2 du 8 mars 2026

JOURNEE FORFAIT du 22 mars 2026

Rencontre retour n° 53975693 D4 A du 22 mars 2026 F.C NIVOLET 2 / US LA RAVOIRE 2

2ème forfait du club US LA RAVOIRE2

Rencontre retour n° 53976959 D4 B du 22 mars 2026 HAUTE TARENTAISE 2 / AS MONTAGNY

1^{er} forfait du club A.S MONTAGNY.

Rencontre aller n° 55481618 D5 C du 22 mars 2026 US GRIGNON 2 / F.C ST MICHEL SP 2

1^{er} forfait du club F.C ST MICHEL SP2.

DEMANDE DE MODIFICATIONS POUR LE 21 et 22 mars 2026

D2 :

Match n° 53975583 U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 / F.C NIVOLET 1, demande effectuée sur Footclubs de reculer l'horaire à 13H et acceptée par le club adverse, accord de la commission (complexe sportif Raoul VILLOT 3-SY-T5 LA MOTTE SERVOLEX 2)

Match n° 53975626 du 29 mars 2026 F.C BELLE ETOILE MERCURY 2/ HAUTE TARENTAISE 1 demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 12H15, accord de l'équipe adverse et de la commission.



D3A :

Match n° 53974320 FC CHAMBOTTE 3 AS NOVALAISIEENNE 1, demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 19H, accord de l'équipe adverse et de la commission (stade Phillipe Basso1 -PN -T4-E6 ENTRE LACS)

D3B :

Rencontre n°53976833 U.O. ALBERTVILLE 2 / AS BOZEL1 se jouera à 20H sur (le terrain Synthétique -T4 ALBERTVILLE)

D4B :

Match n° 53976963 ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 3/ F.C BELLE ETOILE MERCURY 3, demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 19H30 et acceptée par le club adverse, accord de la commission (stade des Fins 2-SY-T5-E6 DRUMETTAZ)

D5B :

Rencontre n° 55480601 ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/ A.S NOVALAISIEENNE 2 se jouera à 12H45 sur le (terrain stade des fins 1-PN-T4 DRUMETTAZ CLARAFOND)

Match n° 55480602 CŒUR DE SAVOIE S.F2/ U.S DOMESSIN 2, demande effectuée sur Footclubs d'avancer l'horaire à 13H30, pas de réponse du club adverse, maintenu dimanche 29 mars 2026 à 15H, (stade Municipal -PN-T5 PORTE DE SAVOIE)

D5 A :

Match n° 55479961 AS MONT JOVET BOZEL BOZEL 2 / MARTHOD SP 1 demande effectuée sur Footclubs pour jouer le samedi à 20H, pas réponse du club adverse maintenu le dimanche 29 mars 2026 à 15H (stade PAUTOT BOZEL)

D5 C :

Match n° 55481620 du 29 mars 2026 FC ST MICHEL 2/ AS HTE COMBE SAVOIE 2.

Demande effectuée sur Footclubs pour jouer le samedi à 20H, pas réponse du club adverse maintenu le 29 mars 2026 à 15H.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end, il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H.

Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

	PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION 450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr	
		

COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



Le mercredi 17 juin 2026 se tiendra la deuxième édition de la « **Faites du PEF** » à LAISSAUD !

16 clubs seront invités à positionner une équipe U10 – U11 de 6 à 7 joueurs pour cet après-midi festif.

Les conditions à remplir afin d’être convié à cet évènement sont :

- 1- Être engagé dans le PEF sur la plateforme (Possible via Footclubs ➡ Développer son club ➡ Projet Club Projet
➡ Educatif)
- 2- Avoir formalisé et fait remonter 3 actions sur la plateforme PEF

Ces conditions sont à remplir **avant le lundi 20 avril 2026 dernier délai**.

Une invitation avec les détails de l’après-midi vous sera alors envoyée par la suite.

Toute la commission compte sur votre engagement dans le cadre du Programme Educatif Fédéral !



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 23 mars 2026

COURRIER

Reçu : **Modification** de rencontre Match N° 54001901 FC-CHAMBOTTE / US-DOMESSIN se jouera à 16H30

CHAMPIONNAT

Reprise du championnat le 28 mars 2026

Match N° 54001898 ENT.S DRUMETTAZ MOUXY / FC-ST-BALDOPH à 16 H 30

Match N° 54001897 CHAMBERY SPORT 73 / JS-CHAMBERY à 16H00

Match N° 54001901 FC CHAMBOTTE / US-DOMESSIN à 16 H 30





Foot SAVOIE

PV N° 761 du 25 mars 2026



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 23 mars 2026

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIALLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H00

CHANGEMENT WEEK -END

N°55416342 FC BELLE ETOILE MERCURY 1- ENT S DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 15H30

N°55416344 GJ LA SAVOYARDE1- US CHARTREUSE GUIERS 1 se jouera à 15H30 stade des MARAIS à LAISSAUD

N° 55416345 AIX FC- FC DU NIVOLET se jouera à 13H30 stade FORESTIER à AIX

N° 55417620 LA RAVOIRE2- FCHAUTE TARENTEISE se jouera à 16H00 stade M. BASSET

N° 55418527 GJ LA SAVOYARDE2- GROUPEMENT UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN se jouera à 13H30 stade des Marais à LAISSAUD



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 23 mars 2026

COURRIERS DES CLUBS

ENT.FC. MAURIENNE : Noté votre planning terrains une date ne correspond pas vous jouez à l'extérieur le **19 avril**.

F.C. AIX / A.S. UGINE / ENT. F.C. MAURIENNE.

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire.

Il vous faut le faire par FOOT-CLUB. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide.

LIEU DES RENCONTRES Journée n°3 du 29 mars 2026

D.1.

Match N°. 55477282. HTE. TARENTAISE 1 / U.S LA MOTTE SERVOLEX 2.

Se joue à **BOURG ST. MAURICE** stade Albert MARTIN.

D.3. POULE A.

Match N°. 55494991. AIX F.C. 2 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2.

Se joue au stade GARIBALDI à **12h30**.

Match N°. 55494992. GAPS 2 / F.C. NIVOLET 3. Se joue à NOVALAISE.

D.3.POULE C. Match programmé au 24 MAI 2026 avancé ce week-end.

Match N°. 55483133. HTE. TARENTAISE 2 / E.S. TARENTAISE 2.

Se joue à **BOURG ST MAURICE** au stade Albert MARTIN. À **12H00**.

PREVISIONNEL DE RENCONTRES

D.3. POULE B. (journée N°. 02 du 22 mars).

Match N°. 55483486. A.S. BARBERAZ 2 / U.S LA MOTTE SERVOLEX 4.

Se joue le **04 avril 2026**.

D.2.POULE A. (Journée N°. 03 du 29 mars).

Match N°. 55476852. F.C. MERCURY 2 GJUSCC 1.

Se joue le **06 AVRIL 2026**. Stade de la GRILLETTE à MERCURY.

D.3. POULE A. (Journée N°. 03 du 29 mars).

Match N°. 55494990. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / U.S. LA MOTTE 3.

Se joue le **17 MAI 2026**.

D.3.POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le **SAMEDI 30 MAI à 15H00**.

D.3.POULE C. (Journée N°.05.)

ENT.HTE MAURIENNE 2 / LA SAVOYARDE 2 se joue le **26/04. OU INVERSEMENT**.



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 23 mars 2026

INFOS AUX CLUBS

Nous rappelons que les matchs annulés pour intempérie se joueront le samedi 4 avril aux heures initialement prévues.

Les équipes engagées en Coupe PITCH : F.C. NIVOLET1 / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 / US CHARTREUSE GUIERS 1 / ST PIERRE 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 1 / HTE COMBE 1 / GAPS 1 / F.C. CHAMBOTTE 4 / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4.

Les matchs sont déplacés au samedi 04 Avril 2026 et samedi 23 mai 2026 à l'heure initialement prévue.

Nous vous informons que, pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce jusqu'au lundi précédent le jour de match à 17h.

Aucune demande transmise par courrier électronique ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

- Les poules composées de 10 ou 12 équipes créent des journées supplémentaires que nous ne pouvons supprimer.

La phase de printemps se déroulera bien sur 8 journées.

Les journées affichées du 27 / 29 ET 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER !!!

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

- Modification des rencontres :

SONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes doivent être faites avant lundi 17h précédant la rencontre.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.

DATE ET LISTE DES MATCHS REPORTES POUR INTEMPERIE

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI PRÉCÉDENT.

U.S. GRIGNON 1 contre CHAMBERY SPORT 73 1 **D1 Poule A**

ENT. VAL D'HYERES 1 contre U.S. LA RAVOIRE 1 **D1 Poule B**

ET. S. LE BOURGET DU LAC 1 contre C.S. BELLEY 1 **D1 Poule B**

A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 contre U.S. MODANE 2 **D1 Poule C**

GAPS 2 contre G.J. LA SAVOYARDE 3 **D2 Poule A**

ET.S. LE BOURGET DU LAC 2 contre U.S. DOMESSIN **D2 Poule A**

U.O. ALBERTVILLE contre CA MAURIENNE **D2 Poule C**

U.S. GRIGNON 2 contre F.C. ST MICHEL SP **D2 Poule C**

A.S. MONTJOVET BOZEL 2 contre F.C. LA ROCHETTE **D2 Poule A**

U.O. ALBERTVILLE 2 contre VILLARGONDRAN 2 **D3 Poule C**



Foot SAVOIE



PV N° 761 du 25 mars 2026

A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 contre ENT. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule C**

LISTE DES MATCHS REPORTES POUR COUPE PITCH

SAMEDI 04 AVRIL :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule A**

CHAMBERY SPORT 73 3 contre F.C. CHAMBOTTE 4 **D3 Poule B**

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

GJ LA SAVOYARDE 1 contre ST PIERRE 1 **D1 Poule A**

ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 **D1 Poule A**

GAPS 1 contre CHAMBERY SPORT 73 1 **D1 Poule A**

ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 **D1 Poule C**

MODIFICATION CALENDRIER

C.A. YENNOIS 2 contre G.J.U.S.C.C. **D3 Poule B**

LE 28 mars 26 A 15H30 au Stade CHARLES BURDINAT.

PRIS NOTE DES LIEUX DES STADES

G.J. LA SAVOYARDE 2 contre ENT. VAL D'HYERES 2 **D2 Poule B**

G.J. LA SAVOYARDE 5 contre ENT. VAL D'HYERES 3 **D3 Poule B**

Le 28 mars 26 A 13H30 au Stade de L'ILE MONTMELIAN.

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES OU DATES

C.A. YENNOIS 1 contre AIX F.C. 2 **D1 Poule B**

INVERSION au Stade FORESTIER le 27 mars 26 A 18H30.

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3 contre BAUGES F.C. **D2 Poule B**

U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4 contre BAUGES F.C. 2 **D3 Poule B**

INVERSION au Stade ANDRE THUNOT LESCHERAINES le 28 mars 26 A 13H30.

F.C.H.T. 1 contre AIX F.C. 1 **D1 Poule A**

LE 28 mars 26 A 11H au Stade ALBERT MARTIN BOURG ST MAURICE.

F.C.H.T. 2 contre ENT. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule C**

LE 28 mars 26 A 13H30 au Stade ALBERT MARTIN BOURG ST MAURICE.

AIX F.C. 3 contre SUD LAC 1 **D2 Poule B**

AIX F.C. 5 contre SUD LAC 2 **D3 Poule B**

AIX F.C. 4 contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 4 **D3 Poule A**

Le 28 mars 26 A 12H30 pour 3 et 5 14H pour 4 au Stade GARIBALDI.

F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1 contre C.S.F. 3 **D1 Poule C**



Foot SAVOIE



PV N° 761 du 25 mars 2026

F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4 contre U.S. GRAND LA BATHIE 2 **D3 Poule C**

Le 28 mars 26 A 11H30 au Stade de la GRILLETTE

A.S. UGINE 1 contre U.S. MODANE **D1 Poule C**

Le 28 mars 26 A 12H30 au Stade MONTMAIN.

A.S. BARBERAZ conte CHALLES S.F. 1 **D1 Poule C**

Le 28 mars 26 A 13H Stade MUNICIPALE.

A.S. MONT JOVET BOZEL 2 conte CA MAURIENNE **D2 Poule C**

Le 28 mars 26 A 14H Stade MAXIME PAUTOT.

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

ATTENTE RETOUR DES FEUILLES MATCHS ET RESULTATS

1^{ère} JOURNÉE DU 14/03/26

C.A. YENNOIS 1 contre J.S. CHAMBERIENNE 1 **D1 Poule B**

C.A. YENNOIS 2 contre BAUGES F.C. 2 **D3 Poule B**

ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre CHAMBERY. SAVOIE. FOOTBALL. 3 **D1 Poule C**

QUEIGE BEAUFORTAIN contre F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2 **D1 Poule B**

E.S. TARENDAISE 3 contre U.S. GRAND LA BATHIE 2 **D3 Poule C**

AIX F.C. 5 contre ENT. VAL D'HYERES 3 **D3 Poule B**

2^{ème} JOURNÉE DU 21/03/26

E.S. TARENDAISE 1 contre A.S. BARBERAZ **D1 Poule C**

F.C. CHAMBOTTE 4 contre G.J. LA SAVOYARDE 5 **D3 Poule B**

A.S. UGINE 3 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C**

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)

AMENDES POUR NON-UTILISATION DE LA FMI ET NON ENVOIE DE FEUILLE DE MATCH

55549765	U13	14/03/2026	C.A. YENNOIS	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55550151	U13	14/03/2026	C.A. YENNOIS 2	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55549829	U13	14/03/2026	ENT. BASSE MAURIENNE 1	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €



PV N° 761 du 25 mars 2026

55549993	U13	14/03/2026	QUIEGE BEAUFORTAIN	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55550199	U13	14/03/2026	E.S.T 3	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55550150	U13	14/03/2026	AIX 5	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
55549765	U13	14/03/2026	C.A. YENNOIS	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €
55550151	U13	14/03/2026	C.A. YENNOIS 2	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €
55549829	U13	14/03/2026	ENT. BASSE MAURIENNE 1	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €
55549993	U13	14/03/2026	QUIEGE BEAUFORTAIN	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €
55550199	U13	14/03/2026	E.S.T 3	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €
55550150	U13	14/03/2026	AIX 5	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €

AMENDES POUR FORFAIT

55549904	U13	21/03/2026	ENT. LE BOURGET DU LAC 2	FORFAIT	35 €
55550001	U13	21/03/2026	E.S. TARENTAISE 2	FORFAIT	35 €
55550002	U13	21/03/2026	A.S. MONT JOVET BOZEL 2	FORFAIT	35 €
55550209	U13	21/03/2026	ENT. BASSE MAURIENNE 2	FORFAIT	35 €



U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 23 mars 2026

Courriers reçus :

- US DOMESSIN : ne souhaite pas accueillir le plateau du 28/3
 - JS CHAMBERY : engagements printemps 2026.
- Réponse : le nécessaire sera fait dès la journée 5 du 25/04/2026.

J4 du 28/03/2026 :

D1

Plateau à AIX LES BAINS :

<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>
AIX LES BAINS FC 1	AIX LES BAINS FC 2
US LA MOTTE SERVOLEX 2	US LA MOTTE SERVOLEX 1
AS BARBERAZ 1	FC NIVOLET 1
CHAMBERY SF 4	GJUS CHAMBERY COGNIN 1

Plateau à CHAMBERY :

<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>
CHAMBERY SF 1	CHAMBERY SF 2
US CULOZ 1	FC CHAMBOTTE 1
ENT DRUMETTAZ 1	ENT DRUMETTAZ 2
CHALLES 1	ENT BASSE MAURIENNE 1

Plateau à LA BATHIE :

<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>
US GD MONT LA BATHIE 1	ES TARENTEISE 1
FC MERCURY 1	CA MAURIENNE 1
US GRIGNON 1	UO ALBERTVILLE 1



Plateau à GAPS : 4 équipes

D2/D3

ATTENTION : des modifications ont eu lieu. Le FAL est à jour.

Samedi 28 mars 2026 - Classique			
28/03/2026 - 9h30 - Classique Mercury - Stade De La Grillette 130 Chemin Du Stade - 73200 Mercury		28/03/2026 - 10h00 - Classique Lescheraines - Stade André Thunot 2 Base De Loisirs - Les Îles Du Cheran 73340 Lescheraines	
D2	<u>F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2</u>	D3	<u>F.C. DES BAUGES 1</u>
D3	<u>F.C. BELLE ETOILE MERCURY 3</u>	D2	<u>AIX F.C. 4</u>
D2	A.S. D'UGINE 1	D2	A.S. DE BARBERAZ 2
D3	A.S. D'UGINE 2	D3	F. C. CHAMBOTTE 5
D2	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 2	D2	F.C. DU NIVOLET 2
D3	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 4	D3	F.C. DU NIVOLET 3
D2	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 1	D2	J.S. CHAMBERIENNE 1
D3	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 2	D3	J.S. CHAMBERIENNE 2

28/03/2026 - 10h00 - Classique Cognin - Stade Du Château 1 Rue Claude Debussy - 73160 Cognin		28/03/2026 - 10h00 - Classique La Biolle - Stade Francis Ivars 101 Route De La Chambotte - 73410 La Biolle	
D2	<u>GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 2</u>	D2	<u>F. C. CHAMBOTTE 2</u>
D3	CHAMBERY SPORT 73 3	D3	F. C. CHAMBOTTE 3
D2	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3	D3	F. C. CHAMBOTTE 1F
D3	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4	D2	AIX F.C. 3
D2	ENT. VAL D HYERES 1	D3	AIX F.C. 5
D3	ENT. VAL D HYERES 2	D2	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3
D2	F.C. SUD LAC 1	D2	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL 3
D3	F.C. SUD LAC 2	D3	U.S. LA RAVOIRE 3

28/03/2026 - 10h00 - Classique Yenne - Stade Charles Burdinat Chemin De La Curiaz - 73170 Yenne		28/03/2026 - 10h00 - Classique Marthod - Stade Municipal Foyer Du Stade - 73400 Marthod	
D2	<u>C.A. YENNOIS 1</u>	D3	<u>MARTHOD SP. 1</u>
D2	<u>A.S. NOVALAISIEENNE 1</u>	D3	<u>A.S. MONT JOVET BOZEL 1</u>
D3	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE 1	D2	ENT. S. DE TARENTEISE 2
D3	ENT. VAL D HYERES 3	D3	FC BEAUFORTIN QUEIGE 1
D2	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1	D2	FC DE HAUTE TARENTEISE 1
D3	F. C. CHAMBOTTE 4	D3	FC DE HAUTE TARENTEISE 2
D3	F.C. DU NIVOLET 4	D2	F.C. LA ROCHETTE 1
D2	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 3	D2	U.S. GRIGNON 2

28/03/2026 - 10h00 - Classique Villargondran - Stade La Mistrolette Sous Cettier - 73300 Villargondran		28/03/2026 - 10h00 - Classique Albertville - Parc Des Sports 274-336 Av. Joseph Fontanet - Centre Sportif Du Sauvay 73200 Albertville	
D3	<u>F.C. VILLARGONDRAIN 1</u>	D2	<u>U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE 2</u>
D3	F.C. LA ROCHETTE 1F	D2	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC 2
D3	F.C. ST MICHEL SP. 1	D3	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC 3
D3	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 1F	D2	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1
D3	U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2	D3	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 2
D2	U.S. MODANE 1	D3	F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4
		D3	U.S. GRAND MONT LA BATHIE 3

28/03/2026 - 10h00 - Classique La Ravoire - Stade Marcel Basset 595 Chemin Des Drouilles - 73490 La Ravoire		28/03/2026 - 10h00 - Classique Porte De Savoie - Stade Municipal 530 Rue De La Jacquere - 73800 Porte De Savoie	
D2	<u>U.S. LA RAVOIRE 1</u>	D2	<u>COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 1</u>
D3	<u>U.S. LA RAVOIRE 2</u>	D3	CHALLES S.F. 2
D2	A.S. LE MONTCEL 1	D2	CHAMBERY SPORT 73 1
D2	U.S. CHARTREUSE GUIERS 2	D3	CHAMBERY SPORT 73 2
D3	U.S. CHARTREUSE GUIERS 3	D2	F.C. ST BALDOPH 1
D3	U.S. DOMESSIN 1	D3	F.C. ST BALDOPH 2
D2	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3	D2	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2
D3	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4	D3	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 3

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 07 mars 2026



D1

- Groupement Jeunes De L'avant-pays Savoyard 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2 et 3 (feuille d'effectif)
- F. C. CHAMBOTTE 1F (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 3 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille de critérium et d'effectif)
- AIX F.C. 3 et 5 (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 30 mars 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 14 mars 2026

D1

- CS BELLEY (feuille d'effectif)

D2/D3

- AIX F.C. 3 feuille d'effectif)
- CS BELLEY 3 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 5 feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif)
- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4 (feuille d'effectif)
- GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2 et 3 (feuille de critérium et d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 30 mars 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPEL

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35 €)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



Foot SAVOIE

PV N° 761 du 25 mars 2026



U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Réunion du lundi 23 mars 2026

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, s'ils n'ont pas confirmé sur le FAL,
Si leur plateau du samedi 14 mars a bien été annulé.

CHAMBERY SPORT 73
FC CHAMBOTTE
US LA RAVOIRE

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PLATEAU DE LA JOURNÉE DU SAMEDI 21 MARS 2026 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 30 MARS 2026.

US LA RAVOIRE
AS MONT JOVET BOZEL
CA YENNOIS
US DOMESSIN
GAPS

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PRESENCE DE LA JOURNÉE DU 21 MARS 2026 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 30 MARS 2026.

CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN
FC ST BALDOPH
CHAMBERY SPORT 73
US LA RAVOIRE
AS UGINE
AS CUINES LA CHAMBRE
USC AIGUEBELLE
ES TARENTEISE
CA YENNOIS
GAPS

AS NOVALAISIE
CHAMBERY SF
CHALLES SF
US DOMESSIN
UO ALBERTVILLE
CA MAURIENNE
FC BEAUFORTIN QUEIGE
FC HAUTE TARENTEISE
US GRIGNON
AS MONT JOVET BOZEL

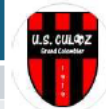


PLATEAUX U9
INTERDISTRICTS
Samedi 28 mars 2026
RDV 9H30
Début des plateaux à 10H00
Niveau Débutant - 5 vs 5



à Belley Stade Paul Castel	Nb équipes
CS BELLEY	3
BAS BUGÉY RHÔNE	1
US PEYRIEU BRENS	1
CA YENNE	2
AS NOVALAISE	1
ES LE BOURGET DU LAC	2
TOTAL	10

à Culoz Stade Municipal	Nb équipes
US CULOZ GRD COLOMBIER	2
CO PLATEAU	1
FC ARTEMARE VALROMEY	1
EF CHAUTAGNE	1
FC CHAMBOTTE	3
FC SUD LAC	2
TOTAL	10





U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du lundi 23 mars 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Engagements :

101 équipes engagées sur le printemps 2026

- 42 équipes sur le niveau 1 (débrouillés)
- 59 équipes sur le niveau 2 (débutants)

Logiciel FAL :

Quelques dysfonctionnements ont été constatés sur l'utilisation du FAL, via le site du District de Savoie :

- Certaines dates n'apparaissent pas
- Le nombre d'équipes participantes ne remonte pas correctement

= Merci de passer exclusivement et directement via l'outil FAL (application).

Au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4, sur 2 niveaux de pratique N1 & N2

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 28 mars + Plateaux Interdistricts à Belley et Culoz
- U6/U7 : samedi 04 avril (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 25 avril
- U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)
- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 30 mai

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du lundi 23 mars 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE FORFAIT GENERAL
AS HAUTE COMBE DOIT 85 EUROS AU DISTRICT

Journée 4

FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre US CLUSE BONNEVILLE FORON 74 2 reportés date ultérieure

Journée 5

SAMEDI 28 MARS 2026 - 21H00

FUTSALBOURGET UNITED - **U.OLYMPIQUE ALBERTVILLE**

VENDREDI 27 MARS 2026 - 21H00

A. FUTSAL ROCHETTE O 2 - **FUTSAL LAC ANNECY 2**

POULE HAUTE

Journée 6

MERCREDI 25 MARS 2026 - 21H00

U.S. CHARTREUSE GUIERS - **FUTSAL PICASSO 2**

DIMANCHE 29 MARS 2026 - 16H00

FUTSAL PAYS VOIRON - **A.S. FUTSAL MOUTIERS**

DIMANCHE 29 MARS 2026 - 19H00

BASE FC Grenoble Forfait général - **AFK MONTMELIAN**

DIMANCHE 29 MARS 2026 - 20H00

THONON AS - **USBE**



CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du lundi 23 mars 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE 2026-2027 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2026/2027 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026,**
vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) »
puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 24 juillet 2026 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros

RETOUR TROPHEE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district

(État correct et propre)



Coupe du Président U15 à 8

Coupe PILLET U15

Coupe TRONCY U17

Coupe TRIQUET U20

Coupe Féminines « Trophée 73 »

Coupe RAFFIN

Coupe CORTADE

UO ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

FC HAUTE TARENTEISE

FC MERCURY

ENT APCR/BOURGET

MONTMELIAN AF

USC AIGUEBELLE

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour la Coupe U13 Pitch du samedi 28 mars 2026 :

US LA MOTTE SERVOLEX

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

ENT VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

¼ de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu le dimanche 5 avril 2026

Le tirage est en ligne



Foot SAVOIE



PV N° 761 du 25 mars 2026

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026
(3 matchs)

Le tirage est en ligne

U18 F

½ Finale le 18 avril 2026

FC CHAMBOTTE
AIX FC

US LA MOTTE SERVOLEX
GAPS

Vous avez aussi avec accord des deux clubs la possibilité de jouer ces ½ finale aux dates suivantes :
Les 4 et 11 avril 2026
en avertissant le district au moins 15 jours avant la date choisie

U17 TRONCY

¼ de Finale le samedi 4 avril 2026

Le tirage est en ligne

U15 PILLET

½ Finale le jeudi 14 mai 2026

Le tirage sera effectué courant avril

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

***Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)***

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>



U13 PITCH

Vous trouverez ci-dessous les clubs pour la finale du samedi 28 mars 2026

Clubs finalistes

U13 Pitch Féminins

CHAMBERY SF
US CHARTREUSE GUIERS
ENT GAPS-US DOMESSIN
US LA RAVOIRE
FC CHAMBOTTE
ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Clubs finalistes

U13 Pitch Masculins

FC NIVOLET
CHAMBERY SF
ST PIERRE SPORT FOOTBALL
US LA MOTTE SERVOLEX
US CHARTREUSE GUIERS
HTE COMBE DE SAVOIE

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

3^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 10h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage sera mis en ligne sur le FAL début avril

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 23 mars 2026

COURRIER

Reçu :

ENTF-CHAUTAGNE déclare ne pas vouloir jouer contre AIX FC le 22 mars (Hors - délai, **ce match était** programmé **depuis le 16 février voir PV N°756**). A voir si vous voulez jouer ce match à une autre date avec accord des 2 clubs.
Si pas d'accord la commission reprogrammera ce match le 12 avril 26.

FC-HAUTE TARENTEISE : PLANNING DES TERRAINS et refus de déplacer la rencontre du 22/04.

IMPORTANT

Suite au rajout du club du d'AIX FC dans le championnat « Féminines Séniors district » de printemps et que ce même championnat est en match aller/retour, tous les clubs auront 2 matchs perdus contre AIX FC pour que leur arrivée n'ait aucune incidence sur le classement final.

Les matchs se joueront exactement comme les matchs normaux, FMI, la seule différence sera que tous les matchs contre AIX FC seront homologués à 0 point pour les deux clubs.

CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT LE 29 mars 2026

MATCH N° 54502376	CŒUR de SAVOIE / US-DOMESSIN
MATCH N° 54502375	ENT-APCR-ESB / ST-REMY
MATCH N° 54502377	FC HAUTE-TARENTEISE / LA ROCHETTE à AIME LA PLAGNE
MATCH N° 54502371	USC-AIGUEBELLE / ENTF-CHAUTAGNE
MATCH N° 54502378	AIX les BAINS 2 / JS-CHAMBERY



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du lundi 23 mars 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre le 9/03 et le 29/03 :

FC BAUGES 2 – ENT S DRUMETTAZ 2

AS NOVALAISE 2 – CA YENNE 2

JS CHAMBÉRIENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

Entre le 30/03 ET LE 12/04 :

FC BAUGES 2 – FC SUD LAC 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

MARTHOD SP 2 – CHALLES SF 2

CA YENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

Entre le 13/04 ET LE 26/04 :

AS LE MONTCEL 1 – JS CHAMBÉRIENNE 1

CA YENNE 2 – FC BAUGES 2

ENT S DRUMETTAZ 2 – AS NOVALAISE 2

Entre le 27/04 ET LE 10/05 :

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2

FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2

CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2

AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 11/05 ET LE 24/05 :

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2

JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1

ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2

CA YENNE 2 – MARTHOD SP

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

Réunion bilan 2025/2026 et perspectives 2026/2027.

Une réunion aura lieu pour tous les clubs, le **lundi 27 avril à 19h00 au district.**

(Clubs présents sur la pratique ou souhaitant créer une équipe en 2026/2027)

INFO :

TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026

Inscription et règlement au numéro ci-dessous :

Tél : 07 71 10 48 47 – Morgane PELLEGRIN





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du lundi 23 mars 2026

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2025-2026

C'est la fin des matchs « phase Automne » en U17 et U15.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge. Merci quand même de donner vos notes pour les clubs qui vous ont accueilli.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU-25-26.pdf>.

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 25 mars 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 16

Maëlle BATTIER MAGNIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Titouan FREYSSINET - Emma LA RUSSA - Dylan LORGEUX (FC MERCURY)

Ethan BILESIMO SANDRI (AS CUINES)

Louis GAUTHIER (FC LAISSAUD)

Mano GUIBOT SANDRI - Yanis LA RUSSA (FC PAYS VERONNAIS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 janvier 2026.

- Formation CFI Séniors - limitée à 18 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 18

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

~~Kévin DELLINGER~~ – Mohamed KASMI (US LA RAVOIRE)

Benoît MIELLET (USC AIGUEBELLE)

Mohamed ALTUNGOLLER – Maxime BAU (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)

~~Sébastien MAURIN~~ (SAINT BALDOPH)

Allan PAUL (US LA MOTTE SERVOLEX)

Albert MATADI (JS CHAMBÉRIENNE)

Victorien DANNE (ALBERTVILLE FOOT 73)

Romain PERRIERE (FC HAUTE TARENTEAISE)

~~Abdelhakim ALIDRA~~ (ETS SEYNOD 74)

Philippe NKO'O MEKA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

Pierre THABUIS (ENT LANFONNET 74)

Christopher ROCCHI (VALLÉE DU GUIERS 38)

Julien DARRAS (AMPHION PUBLIER 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 26 février 2026

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 10



~~Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)~~
~~Dorian BODECHER (US PONTOISE)~~
~~Nicolas GRANIER (JS CHAMBÉRIENNE)~~
~~Yanis ZANNA - Enzo BENITEZ (ENT VAL D'HYERES)~~
~~Bruno LIGAS (FC SAINT MICHEL)~~
~~Salim ABADDAR (CA MAURIENNE)~~
~~Morad BENCRICH - Isaq BOURAMOULA - Mohamed EL BALI (C.A. BONNEVILLE 74)~~

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 17 mars 2026

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 3

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 3

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 24 mars 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Dossier n° 29 :

Match 53974396 US DOMESSIN 1 - FC ST BALDOPH SENIOR D2 poule A du 1^{er} mars 2026

Dossier n° 30 :

Match 55418517 G J LA SAVOYARDE 2 – FC ST BALDOPH 1 U17 D3 du 14 mars 2026

ÉVOCATION

Dossier n° 28 :

Match n° 53975622 US LA MOTTE SERVOLEX 2 - FC DE HAUTE TARENTAISE - Sénior D2 du 8 mars 2026

DÉCISIONS

Dossier n° 28 :

Match 53975622 US LA MOTTE SERVOLEX 2 – FC DE HAUTE TARENTAISE 1 seniors D2 du 8 mars 2026

Evocation du club de FC DE HAUTE TARENTAISE sur la participation du joueur concerné celui-ci étant susceptible d'être suspendu à la date de la rencontre.

Evocation recevable

Après étude du dossier, l'équipe 2 de US LA MOTTE SERVOLEX n'ayant pas effectué de match depuis la date d'effet de la sanction, (LE 09 février 2026), le joueur était en état de suspension.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité pour le club de l'US LA MOTTE SERVOLEX 2
- Résultat :

U S LA MOTTE SERVOLEX 2 :	0 but,	(-1) pt
FC DE HAUTE TARENTAISE :	0 but,	3 pts



- Inflige au joueur concerné un match de suspension (à effectuer dans l'équipe 2 de l'US LA MOTTE SERVOLEX) date d'effet le lundi 30 mars 2026,
- Amende club de 175 euros,
- Remboursement des frais d'appui par le club de U S LA MOTTE SERVOLEX 2,

Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier n° 29 :

Match 53974396 US DOMESSIN 1 - FC ST BALDOPH SENIOR D2 poule A du 1^{er} mars 2026

Réserve d'après match concernant la participation d'un joueur avec licence susceptible d'être non conforme

Réclamation rejetée

Non conforme article 186.des RG de la FFF (délai 48h)

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Confirme le résultat acquis sur le terrain
- Résultat :

US DOMESSIN :	4 buts,	3 pts
FC S T BALDOPH :	1 but,	0 pt

Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier n° 30 :

Match 55418517 GJ LA SAVOYARDE – FC ST BALDOPH U17 D3 du 14 mars 2026

Réclamation d'après-match du club de la GJ LA SAVOYARDE concernant la participation de plus d'un joueur mutation 'HORS PERIODE' à la rencontre en rubrique.

Après étude du dossier, l'équipe du FC ST BALDOPH est en infraction avec l'article 160.1.c des règlements généraux de la FFF

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité pour le club ST BALDOPH, sans report de point pour la savoyarde
 - Résultat :
- | | | |
|-------------------|---------|----------|
| GJ LA SAVOYARDE : | 3 buts, | 1 pt, |
| FC ST BALDOPH : | 0 but, | (-1) pt, |
- Remboursement de frais d'appui par le club de ST BALDOPH,

Transmet à la Commission compétente pour homologation.



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du lundi 23 mars 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Alphonse LOMBARD, Gérard SOTO, Luc ALIX, Remi LEFEBVRE,
Excusés : Mrs Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

COURRIERS, MAILS

Mails, Courriers Arbitre

- M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), demande d'arbitrer juste en Assistant Ligue ou dans sa catégorie et pièce administrative le concernant.
- Mme Cathy PETIT (CSF), interrogation sur absence de désignation en FUTSAL

Mails, Courriers Observateur/Accompagnateur

- M. Alphonse LOMBARD accompagnement de M. Rubens DE LEO (FC NIVOLET), du 22/03/26
- M. Gérard SOTO accompagnement de M. Adel ZOUAZ (COGNIN), du 22/03/26
- M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Damien BOUCHER (MONTMELIAN), du 22/03/26
- M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Jawed BENALI (J S C), du 15/03/26
- M. Michel CHEVALLIER observation de Melle Ines TEIXIERA (CSF), du 14/03/26
- M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement de M. Evan LETRETON POTHIN (CHALLES LES EAUX) du 15/03.26
- M. Jacky MESTACH accompagnement de M. Sofiane BOUDRA (AIX LES BAINS), du 14/03/26
- M. Fabien EXCOFFIER accompagnement de M. Alessio DELL'OLIO (VILLARGONDRAN), du 22/03/26
- M. Luc ALIX accompagnement de M. Lucas BENAÏSSA (AIGUEBELLE), du 22/03/26
- M. Michel CHEVALLIER observation de M. Emmanuel BONTRON (CHAMBOTTE) du 29/03/26
- M. Rémi LEFEBVRE accompagnement de Melle Ivana TSONEV (LA MOTTE SERVOLEX), du 22/03/26

Mails, Courriers Club :

- Club US PONTOISE, sur frais d'arbitrage Futsal du 11/01/26 (affaire déjà traitée, les frais réglés ont été déduit des sommes dus en futsal.
- Club Du FC CHAMBOTTE, demande d'arbitrage en U18 F D1 HAUTE SAVOIE sur les matchs se déroulant en Savoie.

Mails, Courriers CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

- CRA, LIGUE AURA, faits dénoncés sur comportement d'arbitre sur une rencontre de niveau Ligue
- M. Michel CHEVALLIER (Observateur, Accompagnateur), signalement d'un arbitrage de qualité d'une jeune arbitre

-Melle Sélima YAKIMOV (CSF) et sa famille seront reçu par la Commission des Arbitres à leur demande, le **lundi 30 mars 2026 à 18h30, Salle 306** au District de Football de SAVOIE.

-M. Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), sera reçu par la CDA, le **lundi 30 mars 2026 à 19h00**, au **District de Football de SAVOIE. Salle 306**, Pour affaire le concernant.

(L'arbitre a la possibilité de se faire assister par la ou les personnes de son choix du club qu'il représente)

-M. Damien BOUCHER (MONTMELIAN), sera reçu par la CDA, le **lundi 30 mars 2026 à 19h30**, au **District de Football de SAVOIE. Salle 306**, Pour affaire le concernant.

(L'arbitre a la possibilité de se faire assister par la ou les personnes de son choix du club qu'il représente)

La Commission des Arbitres recevra le **Club de l'U O ALBERTVILLE, le lundi 30 mars 2026 à 20h00** au **District de Football de SAVOIE. Salle 306**, Pour donner suite au mail de relance, reçu du 18/03/26.

Nous demandons la présence de :

- Mr Rouchdi HAMDA (Président)
- Mr Alain BARREAU (Responsable Sportif du club)
- Mr Fabien EXCOFFIER (Référént Arbitre du club)
- Mr Mohamed AMLIL (ancien arbitre du club de l'UOA)

NOTE IMPORTANTE AUX ARBITRES



A l'attention des Arbitres LIGUE - D1 et D2

Pour faire suite aux modules de formation "Arbitres" FIA

Nous avons beaucoup d'arbitres stagiaires à accompagner lors des prochaines journées de championnat.

Nous allons vous solliciter, sur les prochaines journées de championnat pour aider et accompagner les stagiaires.,

Nous vous remercions de participer à l'accompagnement et l'évolution du corps arbitral Savoyard

DEVOIRS ADMINISTRATIFS ARBITRES

La CDA attire l'attention des arbitres,

Nous constatons beaucoup trop d'erreurs sur les feuilles de match des rencontres
Ce qui provoque un travail supplémentaire à plusieurs commissions et service administratif.
Nous vous demandons de prendre correctement vos fonctions administratives avec sérieux :

- Sur les sanctions administratives
- Sur le résultat des matchs
- Sur les blessures
- Sur les frais arbitrage

Si constat régulier des manquements,
Vous vous exposez malheureusement à des sanctions, conformément au règlement intérieur.

DATES A RETENIR – CONVOCATION ARBITRE- QUESTIONNAIRE



A l'attention des Arbitres
et
Information aux Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,

D1-D2-ASS : Samedi 28 mars 2026

De 8h30 à 12h00

Au District de football de SAVOIE
Auditorium de la Maison des SPORTS
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Arbitres convoqués :

ACARER	YENNE	ABADDAR	C A M	EXCOFFIER	UOA
ACHALHI	JSC	BOUCHELAGEM	INDEPENDANT	GUENTRAH	LA BRIDOIRE
BEKSAS	CSF	CABY	MONTMELIAN	KAHOUL	COGNIN
BONTRON	CHAMBOTTE	CAUCHETEU	ST REMY	LAHMIDI	AIX LES BAINS
BOUCHER D	MONTMELIAN	CHAMMY J	DRUMETTAZ	LECORNE	CUINES
CROZIO	JSC	JUNG L	GFA 74	PINET	H/TARENTEISE
DENEUX	LAISSAUD	KARABULUT	INDEPENDANT		
DUPAYS	DRUMETTAZ	LAMBERLIN	CHAMBOTTE		



DURMAZ	INDEPENDANT	MEGUIRECHE	INDEPENDANT
GROS	INDEPENDANT	MEUNIER	INDEPENDANT
PERRON	INDEPENDANT	RAHHALI	CHARTREUSE
PICQUE	ST PIERRE	VANNESPENNE	LA ROCHETTE
REMILI	VAL D'HYERES	TASSART	CŒUR/SAVOIE
SOTO	LA RAVOIRE	CAMUS B	H/TARENTEISE
TAYLAN	COGNIN	VINCENT	MODANE

INDISPONIBILITES DES ARBITRES

MARTIN Guillaume Indisponible du 13/12/2025 au 28/03/2026 Raison professionnelle
DECKER Yannick Indisponible le 29/03/2026 de 07H30 à 13H Convenance personnelle
SERNA Jacques Indisponible du 27/03/2026 au 29/03/2026 Convenance personnelle
CAUCHETEUX Didier Indisponible du 01/09/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
CHAMMY Jamal Indisponible du 02/03/2026 au 28/03/2026 Raison médicale
HAMADI Mustapha Indisponible du 18/03/2026 au 29/03/2026 Congés
BENOIT Remi Indisponible le 29/03/2026 Raison professionnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
GUENTRAH Cherif Indisponible du 05/03/2026 au 25/07/2026 Raison personnelle
LAMBERLIN Yann Indisponible du 27/03/2026 au 29/03/2026 Congés
KHAJJOU Acel Indisponible du 02/02/2026 au 15/06/2026 Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026 Samedi de 07H30 à 20H Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/03/2026 au 30/06/2026 Dimanche de 08H à 19H Convenance personnelle
PETIT Cathy Indisponible le 28/03/2026 Convenance personnelle
DUMANDAG Hamza Indisponible le 29/03/2026 Convenance personnelle
EXCOFFIER Fabien Indisponible le 28/03/2026 Convenance personnelle
MOUNIB Abdel Halim Indisponible le 29/03/2026 Raison professionnelle
GINIAUX Jonathan Indisponible du 14/02/2026 au 01/07/2026 Samedi de 07H30 à 12H30 Raison professionnelle
MICHON Séverine Indisponible le 29/03/2026 Convenance personnelle
VANDURME Nathan Indisponible du 23/11/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
DONNEAUD Grégoire Indisponible le 29/03/2026 Convenance personnelle
SBARTAI Hamza Indisponible 16/03/2026 05/04/2026 à 23H30 Raison professionnelle ou scolaire
BELLIR Abdelhamid Indisponible du 08/03/2026 au 30/06/2026 le Samedi Raison professionnelle ou scolaire
PAROLINI Angelo Indisponible du 29/03/2026 au 30/03/2026 Convenance personnelle
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 02/03/2026 au 09/05/2026 Convenance personnelle
TAYLOR Felix Indisponible 27/03/2026 au 30/05/2026 le dimanche Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible du 11/01/2026 au 11/07/2026 Raison professionnelle ou scolaire
ZERAIBI Adel Indisponible du 05/01/2026 au 30/04/2026 Raison professionnelle ou scolaire
BARLET Gabbin Indisponible le 28/03/2026 Convenance personnelle
AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 03/02/2026 au 03/06/2026 Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/01/2026 au 30/06/2026 Raison professionnelle ou scolaire
LEFEBVRE Remi Indisponible du 13/03/2026 au 06/04/2026 Raison personnelle
KADRI Iyed Indisponible du 22/03/2026 au 26/04/2026 le Dimanche Convenance personnelle
REIGNIER Maxime Indisponible le 28/03/2026 Raison professionnelle ou scolaire
TASSART Benoit Indisponible du 01/03/2026 au 10/05/2026 Raison personnelle
TSONEV Ivana Indisponible le 29/03/2026 de 07H30 à 12H30 Convenance personnelle
YAKIMOV Selina Indisponible du 28/03/26 au 29/03/2026 Raison professionnelle ou scolaire
DE LEO Rubens Indisponible du 23/03/2026 au 01/07/2026 Convenance personnelle
MADI Ahamada Indisponible du 01/02/2026 au 30/06/2026 Dimanche Convenance personnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026 Raison personnelle
ACARER Engin Indisponible le 29/03/2026 Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible du 28/03/2026 au 17/04/2026 Raison personnelle
BUISSON RAVE Lenny Indisponible le 29/03/2026 Convenance personnelle
ANTUNES Ugo Indisponible du 18/02/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle
FOFANA Makan Indisponible du 10/03/2026 au 10/07/2026 Raison professionnelle ou scolaire



Foot SAVOIE



PV N° 761 du 25 mars 2026

MEUNIER Laurine Indisponible du 28/03/2026 au 29/03/2026 Raison professionnelle
OLAGNON Arthur Indisponible le 29/03/2026 Convenance personnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 02/03/2026 au 31/03/2026 Raison professionnelle
DONNEAUD Aglae Indisponible du 09/03/2026 au 30/03/2026 Raison scolaire
AMLIL Mohamed Indisponible du 14/03/2026 au 25/04/2026 Samedi Raison professionnelle
HAILLOUD Lucie Indisponible le 29/03/2026 Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 04/03/2026 au 05/04/2026 Raison professionnelle
ZAROURI Safouhaine Indisponible le 29/03/2026 Raison professionnelle ou scolaire
FAGOT Theo Indisponible du 12/01/2026 au 12/05/2026 Arrêt ou année sabbatique
MOLLIER BILLET Theo Indisponible le 28/03/2026 Convenance personnelle
SIMON Axelle Indisponible du 21/03/2026 au 30/04/2026 Dimanche Raison professionnelle ou scolaire
TAYLAN Baris Indisponible du 27/03/2026 au 30/03/2026 Congés
PALIQI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 15/06/2026 Convenance personnelle
KADDOUR Amir Indisponibilité du 28/03/2026 au 29/03/2026 Suspension Sportive

Soit **59** arbitres indisponibles sur **155**

Plus d'1/3

+ celles qui arrivent dans la semaine.

DATES A RETENIR – CDA

Samedi 28 mars : Test Théorique Arbitre au District,
Coupes PITCH à LA MOTTE SERVOLEX

Lundi 30 mars : Réunion CDA



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 23 mars 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Le comité directeur du district a retenu le match LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1 / US CHARTREUSE GUIERS 2 en D3 poule A avec l'utilisation par l'arbitre d'une caméra.

Il a aussi mandaté Alain CAREGLIO comme délégué ayant aussi en charge de veiller à la bonne utilisation de cet outil de prévention.

Une formation pour les délégués est proposée au District le lundi 30 mars 2026 à 18h.

Nous procédons 5 caméras qui seront orientées en priorité sur les matchs à risque en se basant sur les matchs allers.

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, **en aucun cas, communiquer les images**, ces images seront conservées 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplines, appels ou judiciaire, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie, sur le site internet du district ou en cliquant sur le lien ci-dessous, les éléments juridiques en cas de demande de caméra embarquée sur un match.

- [Divers documents à télécharger – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du Lundi 23 mars 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Francis MOREL-BIRON

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA



IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 23 mars 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
23/03/2026	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	15/03/2026	Auto suffisant	16/03/2026
23/03/2026	U17 D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	14/03/2026	Auto suffisant	15/03/2026
23/03/2026	U15 D3	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	15/03/2026	4 MF dont Auto	16/03/2026
23/03/2026	U15 D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	15/03/2026	5 MF dont Auto	16/03/2026



Foot SAVOIE



PV N° 761 du 25 mars 2026

23/03/2026	U15 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	15/03/2026	3 MF dont Auto	16/03/2026
23/03/2026	U15 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	15/03/2026	5 MF dont Auto	16/03/2026
23/03/2026	U15 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN	15/03/2026	4 MF dont Auto	16/03/2026
23/03/2026	U15 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN	15/03/2026	2 MF dont Auto	16/03/2026
23/03/2026	U15 D3	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	15/03/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	30/03/2026
23/03/2026	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	08/03/2026	CR-1 Match Ferme	30/03/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Fiche récompense DISTRICT 2025/2026
- Caméra Embarquée
- Lutte contre les violences
- Formations CDOSS

